

BRETAGNE RÉUNIE



Courrier de l'Unité #114

Revue trimestrielle de l'association
avril, mai, juin 2025

HAMID ATTAF

5 Bretagne nantaise et
projet IGP Vins Bretons

Bretagne Réunie soutien les viticulteurs bretons et leur projet de création d'une IGP « Vins Bretons ». Première partie d'un dossier consacré à ce sujet avec une analyse très complète de C. Josso ainsi qu'un retour sur le deuxième salon des vins et saveurs de Bretagne.

12 Hamid Attaf, 40 ans de
cornemuse en Loire-At-
lantique

Militant acharné de la culture bretonne, Hamid Attaf sillonne les routes de Bretagne depuis les années 80 armé de sa cornemuse. Regard sur le parcours exemplaire d'un grand défenseur de notre pays et de sa musique.

12 Langue bretonne :
disparition irréversible ?

Coup de massue sur nos têtes, le dernier rapport TMO sur la question avance un nombre de locuteurs brittophones descendu à 107 000. L'éradication de notre langue serait-elle inéluctable ? Peut-être pas si la prise de conscience et l'engagement de tous à lieu selon Alain Peigné.

40 ANS
de CORNEMUSE
en LOIRE-ATLANTIQUE

bretagnereunie.bzh

BP 49032
44090 NANTES/NAONED
Cedex 1
06 82 67 19 46



- 3 Éditorial Pennad stur
- 4 Bretagne Réunie sur Facebook Breizh Unvan war FB
- 5 La Bretagne : Une minorité nationale ? Breizh : bihanniver broadel ?
- 5 Bretagne nantaise et projet IGP Vins Bretons Breizh a Naoned ha raktres MDG Gwinoù Breizh
- 10 Rénification à la viennoise Adunaniñ doare Vienna
- 10 Implantation des mâts en Loire-Atlantique : encore une petite progression au deuxième semestre 2024 Bannieladur ar 44 : ur c'hreskig adarre e eil c'hwec'hmiad 2024
- 11 Pays de la Mée : une première réunion publique pleine de promesses Bro Vaez : un emvod foran kentañ en deus graet berzh
- 12 Langue bretonne : disparition irréversible ? Ha dieltro eo steuziañ ar brezhoneg ?
- 12 Hamid Attaf, 40 ans de cornemuse en Loire-Atlantique Hamid Attaf, 40 vloaz biniaouer e Liger Atlantel
- 13 Salon des vins et saveurs de Bretagne : un deuxième opus qui tient ses promesses Saloñs gwinoù ha saourioù Breizh : promesaoù dalc'het evit an eil gwech !
- 14 W.A.P 1^{er} mars 2025 War ar Pont ar c'hentañ a viz Meurzh
- 14 Cinéma : « le dernier souffle », un film qui vaut le coup « Le dernier souffle » ur film a dalv ar boan



En consultant notre site internet, www.bretagnereunie.bzh

vous retrouverez nos communiqués de presse, nos documents, nos Courriers de l'Unité, nos statuts et bien d'autres documents.

Vous retrouverez aussi l'actualité de notre association.

Ce numéro 114 du Courrier de l'Unité consacre un dossier sur les vins de Bretagne et la démarche de vigneron pour une IGP (Indication Géographique Protégée).

Cette IGP ne peut se réaliser que sur la Bretagne intégrale bien sûr et il est consternant que des néo-vignerons, souvent venant de l'extérieur de la Bretagne, veuillent imposer une démarche sans la Loire-Atlantique - Pays Nantais.

Notre compte rendu du salon des vins bretons « Vins et Saveurs de Bretagne » à Saint-Nazaire montre la belle réussite de cet événement avec une mobilisation forte des militants du Comité local de Saint-Nazaire.

750 visiteurs et des exposants enthousiastes c'est ça la Bretagne conviviale que nous aimons.

À Bretagne Réunie nous allons aussi à la rencontre de responsables politiques tant en Bretagne, qu'à Paris et au Parlement Européen.

Les lignes bougent et l'espoir est permis. De toute façon ce qui fait la force du combat breton c'est à la fois notre résilience et notre détermination, ce que certains interprètent comme de l'entêtement !

La langue bretonne fait aussi partie des articles de ce numéro et c'est l'occasion de dire que c'est à Nantes qu'il y a le plus de personnes qui apprennent le breton.

Surtout pensez à renouveler votre adhésion et merci de faire adhérer autour de vous !

Plus nous serons nombreux plus notre voix portera. Bon printemps à vous !

Les coprésidents

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ



En niverenn-mañ ez eus bet gouestlet un teuliad da winoù Breizh ha da striv gwiniourion 'zo evit kaout ur MDG (Meneg Douaroniel Gwarezet).

An MDG-se ne c'hell bezañ nemet e Breizh klok evel-just ha mantrus eo gwelout nevezwiniourion, alies o tont eus diavaez Breizh, o klask gourlakaat un MDG hep al Liger-Atlantel-Bro Naoned.



Diskouez a ra rentañ-kont saloñs gwinoù Breizh « Gwinoù ha saourioù Breizh » e Sant-Nazer pegen berzh brav en doa graet an darvoud-mañ a drugarez da enluskañ bras stourmerion poellgor lec'hel Sant-Nazer.

750 gweladenner ha diskouezierion virvilhet, setu Breizh kengouviel a blij deomp.

Breizh Unvan a gej ivez gant atebieion bolitikel koulz e Breizh hag e Paris pe e Parlamant Europa.

Fiñval a ra al linennoù ha spi zo. Forzh penaos ar pezh a lak ar stourm breizhat da vezañ kreñv eo hon dalc'husted hag hon mennerezh, a vez sellet gant lod evel aheurtiz !

E touez pennadoù an niverenn-mañ emañ ar brezhoneg, an digarez eo da venegiñ eo e Naoned emañ ar muiañ a dud o teskiñ brezhoneg.

Dreist-holl soñjit ademezelañ ha trugarez da vroudañ an dud tro dro deoc'h da emezelañ ivez !

An niverusañ ma vimp ar c'hreñvañ ma vimp klevet !

Nevez amzer laouen deoc'h holl !

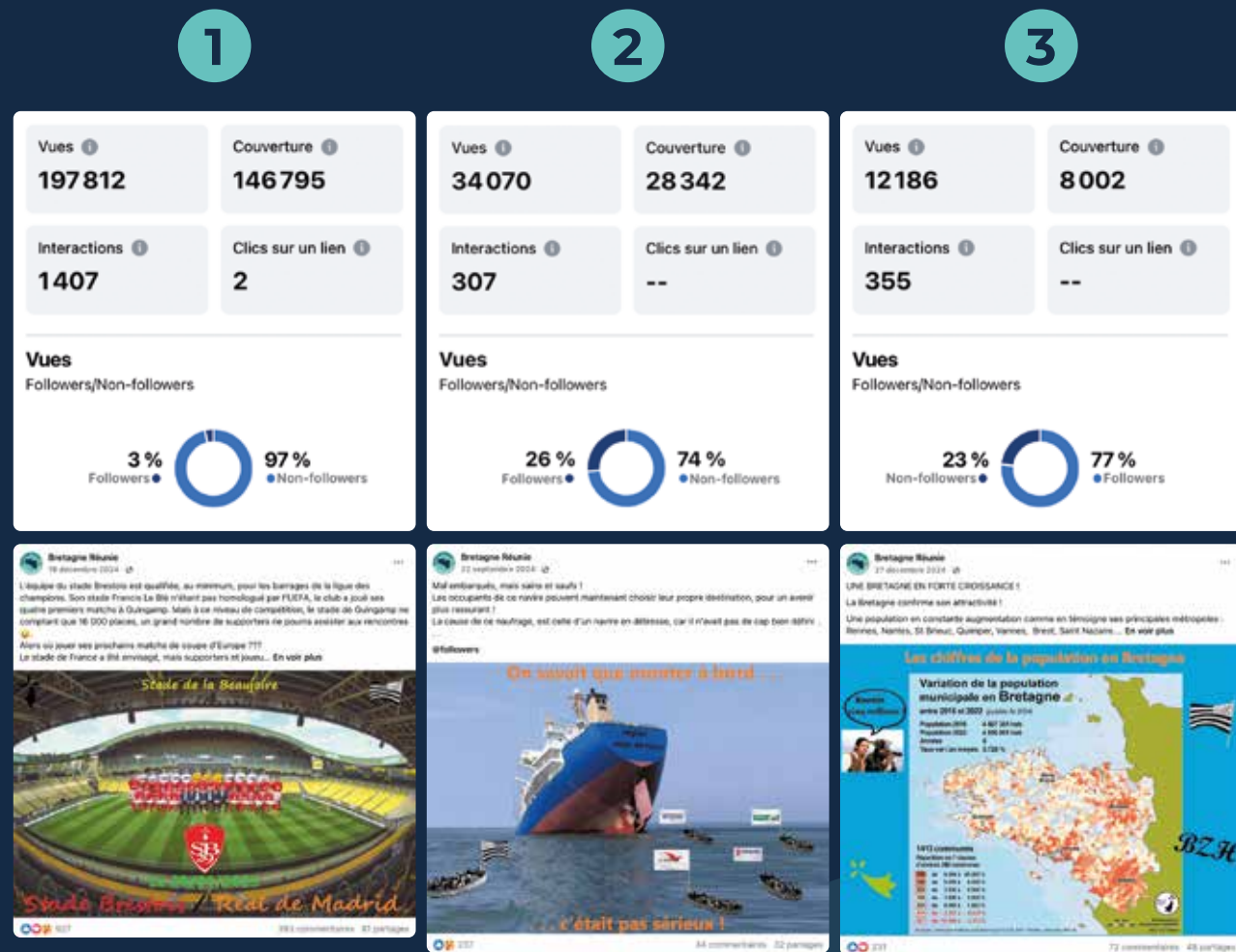
Ar gengadoriaded

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ

Pour ce dernier semestre, nous présentons les publications les plus lues.

- 1 Le post le plus plébiscité date 19 décembre, il totalise 197 812 vues. Le thème sportif fait souvent dans les gros chiffres sur page FB. Le sujet : Et si le stade Brestois jouait à la Beaujoire !...
- 2 Le deuxième du 22 septembre est un montage photo humoristique qui présente Le naufrage d'un paquebot le « Pays de Loire ». Tout est dit ! Ce post a été vu 34 070 fois.
- 3 Enfin, la dernière publication, 27 décembre, a été visionnée plus modestement 12 186 fois et traite de la croissance en Bretagne.

Jean-Yves BEAUDOIN



La Bretagne : Une minorité nationale ? Breizh : bihanniver broadel ?

(Rencontre Bretagne Réunie avec l'Intergroupe parlementaire Minorités à Bruxelles au Parlement européen le 4 février 2025)

Pour les adeptes du jacobinisme, laisser supposer que la Bretagne pourrait être une minorité nationale est une incongruité, voire une obscénité. Depuis le démantèlement de l'Empire Austro-Hongrois en 1918, auquel la République française a largement contribué par la voix de Clémenceau, il n'y a pas, selon l'État français, de minorités nationales dans l'Hexagone. Il n'y en a que dans l'est de l'Europe. Telle n'est pas l'opinion de Loránt Vincze, député hongrois de Roumanie et président de l'Intergroupe Groupe Minorités au Parlement européen. Toujours en vue d'exposer, notamment sur la base de l'article 35 de la Résolution du Parlement européen du 13 novembre 2018, l'inanité et l'illégitimité de la séparation de la Bretagne en deux parties en 1972 et en 1982, Bretagne Réunie s'est rendue au Parlement européen, sur invitation de L.Vincze.

Partie du rattachement unilatéral de la Loire-Atlantique à la région dite des « Pays de la Loire », La discussion s'est ensuite portée sur l'histoire, la culture, la langue et l'économie bretonnes et Bretagne Réunie a été satisfaite de constater que L.Vincze partage nos points de vue et nos convictions.

Il convient maintenant de nous faire connaître au niveau européen par le plus grand nombre possible de parlementaires européens. Nous sommes assurés d'avoir le soutien de L.Vincze, lequel se propose de nous faire rencontrer des députés.

Bretagne Réunie confirme ainsi l'action commencée devant le Parlement européen en 2023 et continuera ses contacts afin de dénoncer l'immobilisme, l'archaïsme et la mauvaise foi de l'État français figé dans son jacobinisme, comme dans un dogme.

Alain Francis PEIGNÉ

Bretagne nantaise et projet IGP Vins Bretons Breizh a Naoned ha raktres MDG Gwinoù Breizh

Afin de justifier le terme « nouveau » (viticole), certains enthousiastes voient de la vigne un peu partout dans le passé de la Bretagne, à la manière de nos « celtomanes » qui voyaient des Celtes un peu partout pour expliquer la culture bretonne. Il faut revenir à une histoire viticole un peu plus réaliste et objective.

Du point de vue de l'histoire viticole, la Bretagne peut être découpée en trois zones agroclimatiques bien distinctes :

- la Bretagne occidentale, la plus péninsulaire (climat océanique à étés trop doux), qui n'a jamais été un terroir viticole, on le conçoit facilement.
- le nord de la Haute Bretagne où une petite viticulture clairsemée a disparu progressivement du fait du refroidissement du climat ('Petit Âge Glaciaire', XIV^e – XIX^e siècle) et de la concurrence de vins bien meilleurs et issus du développement du commerce maritime au Moyen-Âge. La viticulture locale devait être très irrégulière du fait d'un climat trop septentrional, elle ne produisait pas de bons vins (réf. Noël du Fail au XVI^e siècle : « vins les plus âpres et verts du royaume ») et elle n'était donc pas rentable, [...]



Annnonce du projet IGP Bretagne dans le journal Le Point, 2014.

[...] le pommier à cidre a ainsi remplacé progressivement et avantageusement la vigne.

- la Bretagne méridionale, au sud d'une ligne Vannes (56) / Redon (35) / Châteaubriant (44), où le climat a permis une maturation régulière du raisin et une viticulture rentable. Dans les derniers temps, on cultivait le Gros-plant nantais dans la presqu'île de Rhuys (56) et le Muscadet nantais à Redon (35), les petits vignobles du sud Morbihan et du sud de l'Ille-et-Vilaine s'inscrivent évidemment dans un continuum viticole breton jusqu'au Vignoble nantais dans les Marches de Bretagne (qui a été très tôt, dès l'époque du duché, un vignoble commercial dense).

On peut donc opposer traditionnellement une Bretagne septentrionale cidricole et une Bretagne méridionale viticole, et c'est très bien ainsi, c'est l'histoire de Bretagne, c'est notre histoire. Les crises sanitaires de la deuxième moitié du XIXe siècle (oïdium, mildiou, phylloxéra) vont bouleverser la viticulture bretonne, l'utilisation de cépages hybrides résistants (comme le Noah) dans une petite viticulture vivrière condamne la viticulture en dehors du Vignoble professionnel de Nantes, le Vignoble nantais reste donc ensuite l'unique vignoble breton (avant réchauffement climatique).

C'est dès 2010 qu'un jeune vigneron nantais a l'idée d'un projet IGP Vins Bretons. Les vins nantais sont en effet noyés dans le vaste vignoble de Loire, qui ne constitue pas vraiment un « terroir » (quel rapport entre notre Massif Armoricain et le Bassin parisien, quel rapport entre les « Fiefs vendéens » et la Loire... ?), c'est une IGP gigantesque et purement administrative. Avec la perte de leur identité bretonne traditionnelle (du fait du découpage administratif absurde qu'on nous a imposé sans consultation démocratique), les vins de la Bretagne nantaise ne sont plus nettement identifiables pas le consommateur, comme ils l'étaient traditionnellement (voir les livres de gastronomie bretonne), ce qui constitue un gros problème de débouchés pour nos vins bretons (en période de crise viticole), et de marketing (voir à ce sujet l'excellent livre d'Alan-Erwan Coraud : « Sauvons le Muscadet d'une mort programmée »).

Même si c'est une banalité pour tout Breton cultivé, pour tout amoureux de la Bretagne, il nous faut maintenant fournir des arguments pour justifier de notre appartenance légitime à la Bretagne, ce qui est assez étonnant pour une telle évidence géographique, historique, ethnologique, linguistique... L'ignorance crasse de ce qu'est réelle-

ment la Bretagne permet désormais un révisionnisme historique décomplexé et désinhibé.

Tout d'abord, on s'étonne que de nombreux départements viticoles peuvent faire référence aux anciennes provinces (Maine-et-Loire / Anjou, Indre-et-Loire / Touraine, Côte-d'Or / Bourgogne, Marne / Champagne...), et que seule la Loire-Atlantique devrait être privée de ce droit légitime ; de même, on parle de « Loire angevine », de « Loire tourangelle »... on devrait donc aussi pouvoir parler de coteaux de la « Loire bretonne » puisque c'est une expression traditionnelle. On parle encore traditionnellement de « Bretagne nantaise » pour parler de la Loire-Atlantique, on ne comprend pas pourquoi on s'en priverait pour se conformer docilement à la propagande administrative. Serait-il tabou ou politiquement incorrect de faire référence à son identité historique, au passé breton de notre terroir ? On est bien là dans la négation de la notion de terroir, un terroir viticole a nécessairement une profondeur historique, on ne peut pas adapter l'histoire viticole (de presque deux millénaires en Bretagne méridionale) au découpage administratif récent actuel.



Le mot « terroir » peut être compris (selon les auteurs) de diverses manières, le « terroir » d'un agronome n'a pas tout à fait le même que le « terroir » d'un ethnologue. Mais si on met de côté la dimension historique et ethnographique, on doit bien admettre tout de même que le Vignoble nantais appartient au Massif armoricain comme le reste de la Bretagne, que la Loire-Atlantique a un climat océanique franc dit « climat breton »... Mais le « terroir » est un tout qui ne se réduit pas à la géographie physique, il ne faut pas écarter la dimension humaine et historique. Historiquement, l'ensemble du Vignoble nantais se trouve dans les Marches de Bretagne, difficile avec les

forteresses des Marches (Machecoul, Clisson, Oudon, Ancenis...), avec un tel patrimoine historique breton, d'ignorer que l'on se trouve en Bretagne. Les vigneron nantais avaient d'ailleurs obtenu une mention « Marche de Bretagne » lors de la création de l'IGP Val de Loire, afin de ne pas perdre totalement leur identité bretonne traditionnelle, il s'agit bien d'une marque d'attachement à la Bretagne (malgré les lourdes pressions politiques jacobines).



Clisson, forteresse des Marches de Bretagne.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule marque d'attachement à la Bretagne. La belle et élégante « bouteille nantaise » porte fièrement l'hermine bretonne, l'hermine du blason des Ducs de Bretagne (voir le blason du magnifique tombeau de François II de Bretagne dans la cathédrale de Nantes), qui avaient choisi Nantes pour capitale, et où ils ont construit leur beau château, principale élément du patrimoine architecturale nantais. C'est la branche capétienne des ducs de Bretagne (par Pierre de Dreux) qui a importé l'hermine en Bretagne comme symbole à partir de l'époque féodale. De nombreux vigneron nantais mettent d'ailleurs des hermines sur l'étiquette de leur vin, et c'est bien légitime dans l'ancien domaine ducal. Il y avait aussi un prix, « l'Hermine d'Or », qui récompensait les meilleurs Muscadets. C'est bien en Loire-Atlantique que l'on trouve le plus de communes bretonnes ayant un blason herminé, car l'hermine est un symbole breton et éminemment local en Bretagne nantaise (par référence aux ducs et à la nantaise Anne de Bretagne...). Faut-il faire interdire ce symbole local dans notre département ? C'est ce dont rêveraient certains ignares en matière de Bretagne et les responsables de l'Association des Vignerons soi disant « Bretons » !

Le Muscadet est bien l'un des produits phare de la gastronomie bretonne, il suffit de consulter les traités classiques de cuisine (Simone Morand, par exemple),

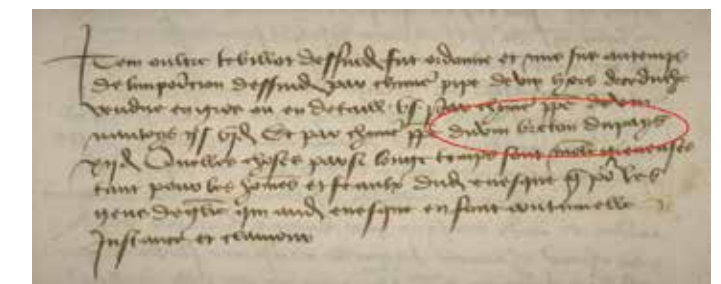
l'ensemble de la Bretagne a bien aussi été – de tous temps – le principal débouché des vins de la Bretagne nantaise, faudrait-il effacer tout cela de la mémoire collective ? Faudrait-il priver totalement les vins nantais de leur marché traditionnel ? Les vins du « Cru de Bretagne » (comme disaient les Ducs de Bretagne) appartiennent au patrimoine historique, culturel et gastronomique de l'ensemble de la Bretagne.



Le Muscadet et la gastronomie bretonne, © Comité des Vins Bretons.

La fiscalité du Duché et de la province de Bretagne (jusqu'à la Révolution) opposait les vins produits en Bretagne, les vins du « Cru de Bretagne », des vins étrangers au duché puis à la province, notamment des vins d'amont (du Val de Loire) lourdement taxés à leur entrée en Bretagne, à la douane d'Ingrandes (Maine-et-Loire). Cette douane était symbolisée par la « Pierre de Bretagne » (une borne), et elle a joué un rôle considérable dans l'histoire viticole de la Bretagne, c'était une mesure fiscale protectionniste pour les vins bretons.

On produisait évidemment ce que l'on appelait du « vin breton » dans le territoire qui allait devenir la Loire-Atlantique, comme on peut le voir par exemple dans le document ci-joint (Guérande, XV^e siècle : « vin breton du pays »).



On ne comprend pas pourquoi certaines personnes malintentionnées, et à l'honnêteté intellectuelle douteuse, nous réinventent l'histoire viticole de la Bretagne dans [...]

[...] de mauvais livres, ou à longueur d'articles dans la presse régionale... On assiste à une réécriture anhistorique et malhonnête de l'histoire du « vin breton », on peut même lire des propos lyriques complètement délirants. Un journaliste parisien affirme avec aplomb dans un petit livre des absurdités comme : « Comment est-il possible que des Bretons n'aient pas bu une production locale ?... La question a envahi mon esprit comme une litanie, et le vin breton est devenu une quête... », le ridicule ne tue pas ! Puis il se défend maladroitement dans les réseaux sociaux de sa réécriture grotesque de l'histoire viticole de la Bretagne et disant que le Vignoble nantais existe déjà. Il oublie que si les AOC nantaises existent en effet (elles ne sont d'ailleurs pas concernées par un projet IGP), le Vignoble nantais se diversifie et produit d'autres vins que du Muscadet et du Gros-plant, il oublie aussi que le Vignoble nantais est loin de couvrir toute la Loire-Atlantique, que deviennent donc les néo-vignerons qui s'installent dans le reste du département (donc hors vignoble nantais) ? Ils ne sont pas bretons, peut-être ? Il faut leur interdire d'afficher leur identité bretonne traditionnelle sur les bouteilles de leurs vins ? Il faudrait sans doute se laisser rattacher servilement au « Val de Loire », une « Terra incognita » qui ne nous concerne pas, avec qui nous n'avons aucun lien historique et culturel, avec qui il n'existe aucun sentiment d'appartenance ?

Le réchauffement du climat permet un renouveau de la culture de la vigne là où il y avait une tradition viticole, et une expansion au-delà de Vannes / Redon. À lire l'enthousiasme des néo-vignerons qui s'expriment à ce sujet, on a l'impression que le dérèglement du climat est une aubaine, enfin du « vin breton » jusqu'à la Manche (il n'y en aurait pas selon et avant eux, évidemment, nous ne serions pas bretons...), n'est-ce pas extraordinaire ? La presse régionale subventionnée joue sur le fantastique pour vendre du papier, et pour relayer la propagande administrative, ce qui revient à prendre le lecteur pour un imbécile. Une démarche un peu étrange, je trouve, pour des néo-vignerons qui se prétendent « vertueux » (avec un sous-entendu péjoratif par rapport aux vigneron nantais...). Que des néo-vignerons bios surfent sur un réchauffement climatique d'origine anthropique tout en se prétendant vertueux me semble être en effet une petite contradiction, non ? N'oublions pas que le réchauffement climatique est une catastrophe écologique, humaine ET viticole !

Nous avons maintenant un gros problème avec

certains de ces néo-vignerons « bretons » de la région administrative, ou des néo-bretons sans le moindre scrupule, qui se sont regroupés en association en excluant d'office la Loire-Atlantique pour des raisons tout à fait mesquines et mercantiles. Car le révisionnisme historique n'est pas le seul problème, il y a bien plus grave.



Vignoble nantais, drapeau breton dont une bande noire représente le Pays nantais comme chacun sait, exceptés quelques néo-vignerons si peu « bretons »...

L'Association des Vignerons « Bretons » (AVB) veut se garder le marché du « vin breton » pour les seuls vigneron « bretons » administratifs, il ne veut pas de la concurrence des vins meilleurs et bien meilleurs marché de la Bretagne nantaise. Le consommateur breton a pourtant le droit de pouvoir consommer du « vin breton » à un prix accessible, au prix normal sur le marché du vin (à qualité équivalente), le mot « Bretagne » ne doit pas être un argument pour vendre deux ou trois fois plus cher qu'en Bretagne nantaise, le mot « Bretagne » ne se réduit pas à une marque commerciale vide de contenu historique et culturel.

Pour empêcher cette concurrence, les responsables de l'AVB veulent faire interdire tous les « ÉLÉMENTS ÉVOCATEURS DE LA BRETAGNE » en Loire-Atlantique selon le courrier agressif et surréaliste qu'ils ont adressé aux vigneron nantais : le mot « Bretagne » (qui existe pourtant légalement dans l'IGP V.d.L. « Marches de Bretagne), le mot « Breizh » (pourtant attesté en Loire-Atlantique dans le breton de Guérande), l'hermine des Ducs de Bretagne (qui résidaient à Nantes!), le triskell (qui n'est pas un symbole spécifiquement breton, mais celtique et presque pan-européen...), le drapeau breton (dont l'une des bandes noires symbolise le Pays nantais!), et même le « phare »... (pas de phares en Loire-Atlantique sans doute, et les vins blancs nantais n'ont probablement pas d'identité marine liée à la gastronomie des fruits de mer selon ces grands spécialistes, le bêtise n'a pas de limite), ils parlent même de Répressions des fraudes dans un article de presse. Comment se dire Breton en Loire-Atlantique pourrait être une fraude ? Mystère ! Là on

s'approche dangereusement d'une politique d'épuration ethnique, une pure provocation, un véritable scandale, et ce n'est pas fini !

Ces néo-vignerons « bretons » administratifs ne sont pas du tout à l'origine du projet IGP Vins Bretons, comme on pourrait le croire d'après leur communication. Ils y étaient même opposés quand ce projet leur a été présenté, puisqu'ils n'étaient évidemment pas prêts, ils ne disposent pas de suffisamment de vins de qualité pour prétendre seuls à une IGP. Ce projet nantais est ancien, il a été rendu public en 2014 (Le Point), il a été présenté aux vigneron amateurs « bretons » en 2018 lors de l'Assemblée Générale de l'ARVB à Sarzeau (Morbihan), soit longtemps avant que ces gens pensent à une reconversion dans la vigne... Le Syndicat des Vignerons de Bretagne (SVB, Bretagne réelle à 5 départements), initiateur et porteur du projet IGP, a été créé en février 2024, il est organisé pour être reconnu par l'INAO en qualité d'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Bretagne » dont il prépare le dossier de demande d'homologation. Le SVB aurait aimé associer – en vain – les néo-vignerons de la région administrative. C'est en urgence et en catimini, quand ils ont appris la création du SVB, que des néo-vignerons « bretons » administratifs ont créé une structure concurrente en décembre 2024 pour saboter le projet imaginé en Bretagne nantaise. C'est un véritable coup de poignard dans le dos, une méthode indigne et lamentable, une usurpation. Ils se sont assurés le soutien du Conseil Régional, en évitant certainement de fournir à nos élus tous les renseignements sur le projet initial et les véritables porteurs du projet...



Drapeau herminé du Vignoble de la Bretagne nantaise

Comment obtenir une IGP en trichant lamentablement avec la notion de terroir et avec l'histoire viticole de la Bretagne ? Il faut comprendre qu'il sera difficile d'obtenir

une IGP sur le seul critère « viticulture bio / vertueuse » (une « Indication Géographique Protégée » est d'abord basée sur la géographie, un véritable terroir...), d'autant plus que leur prétendue vertu entre clairement en contradiction avec l'origine anthropique du réchauffement climatique, une agroécologie sincère mérite mieux ! Une IGP Vins Bretons ne peut voir le jour qu'en s'appuyant sur la notion de terroir (si importante dans le monde du vin) et sur l'histoire viticole de la Bretagne, une profondeur historique et une identité, et sans exclure évidemment le grand vignoble historique de la Bretagne.

Et puis, dernière chose essentielle pour l'image d'une IGP Vins Bretons, il y a la qualité du vin, des efforts considérables ont été fait dans le Vignoble nantais depuis un demi-siècle. Il faudra donc absolument veiller à établir des critères de qualité suffisante dans le cahier des charges, c'est loin d'être gagné pour l'ensemble de la Bretagne (Finistère, Côte-d'Armor...) et pour tous les néo-vignerons (l'enthousiasme n'est pas automatiquement synonyme de compétence). N'oublions pas que la viticulture est en crise, nous avons une surproduction de petits vins, on arrache des vignes, ce n'est pas un métier facile ; et des vins médiocres donneraient une image désastreuse de l'ensemble des vins bretons.

On attend une réaction officielle du Conseil Régional, qui reste pour l'instant bien silencieux sur cette triste affaire. Étant donné l'affichage favorable à la réunification, les photos dans la presse de nos responsables politiques devant les beaux panneaux « Breizh 5/5 », on s'attendait à plus de solidarité bretonne. Le vin c'est très symbolique, le vin est chargé d'une dimension culturelle forte, c'est donc l'occasion pour le Conseil Régional de montrer une volonté sincère de réunification et de soutenir une IGP Bretagne dans son intégrité territoriale !

Afin de contrer un projet IGP à quatre départements, sans le seul réel département viticole de la Bretagne historique, il ne sera pas bien difficile de réunir une documentation et une argumentation démontrant la malhonnêteté intellectuelle et les tricheries grossières des responsables des associations viticoles « bretonnes » administratives (au sujet de la notion de terroir comme de l'histoire viticole de la Bretagne). De même il sera facile aussi de montrer qu'une IGP basée uniquement sur le critère d'une « viticulture vertueuse », dans un territoire où la viticulture n'est possible que grâce à un réchauffement climatique d'origine anthropique, est une démarche contradictoire et qui manque de sincérité écologique. [...]

[...] Une Bretagne viticole unie c'est forcément du gagnant-gagnant pour les vignerons traditionnels et les néo-vignerons de la Bretagne nantaise comme pour les néo-vignerons bretons et néo-bretons de la région

administrative. Au Conseil Régional de faire un choix clair : Bretagne à 5 ou « Bretagne » à 4 !

Christophe M. JOSSO,
Amis du Vin Breton, Vannes, le 23 février 2025.



Réunification à la viennoise

Adunaniñ doare Vienna

Vu dans la capitale autrichienne : une affiche annonçant la tenue d'une conférence sur la Bretagne. Visiblement plus rapides que nous, nos amis autrichiens sont déjà passés à la phase II de la réunification...

Jean-François MORVAN



Implantation des mats en Loire-Atlantique : encore une petite progression au deuxième semestre 2024

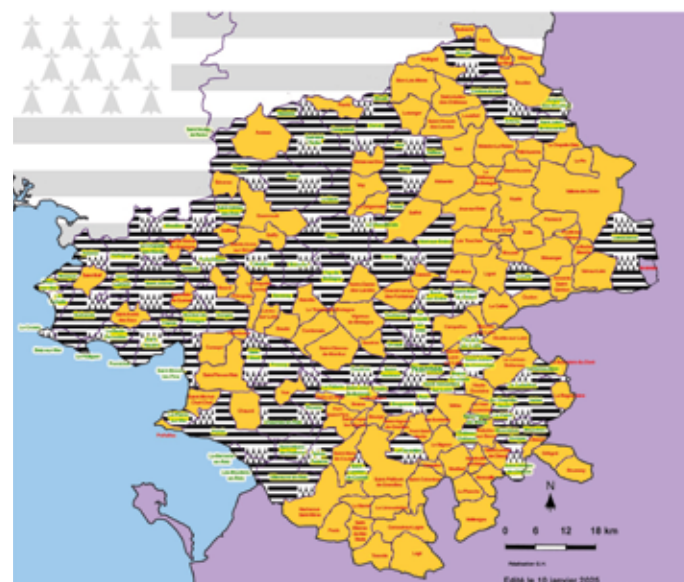
Bannieladur ar 44 : ur c'hreskig adarre e eil c'hwec'hmiziad 2024

Un seul mât a été planté à La Chevrolière au cours du deuxième semestre 2024. Le nombre de communes où le gwenn ha du est visible est passé de 43,69 % à 44,17 %. Ces deux chiffres arrondis à 44 montrent une pose sur le département de la Loire-Atlantique. L'objectif est d'être visible dans les 206 communes. Il reste 13 implantations à réaliser pour être majoritaire. Maryse Renaudin (maryse.renaudin44@orange.fr) et Franck Thibaud, co-responsables du comité du pays de Retz, donnent rendez-vous chez Eric Martin à La Championnière en la



Communes arborant au moins un Gwen-ha-Du visible depuis l'espace public.

Situation au 31/12/2024



commune de La Chevrolière pour la présentation de la récente implantation à la presse locale. Soyons nombreux pour montrer aux élus, attentifs aux revendications des électeurs, notre motivation irréductible.

Le repérage de deux gwenn ha du à Saint-Nazaire et Guérande non répertoriés jusqu'à présent porte le nombre de drapeaux à 120. Chaque fois que des nouveaux drapeaux sont remarqués il faut que des membres de Bretagne Réunie aillent rencontrer les personnes, les entreprises qui ont pris cette excellente initiative pour les féliciter, présenter notre association, préciser qu'elle prend en charge le coût d'implantation, demander si elles connaissent d'autres personnes qui s'associeraient à notre action et informer le comité de Lorient pour la mise

à jour de la liste. Nous renouvelons notre proposition à faire du porte à porte dans les voies fréquentées des communes où ne flottent pas encore les couleurs de la Bretagne et proposer l'implantation d'un mât dont le coût est pris en charge par Bretagne Réunie.

Le comité de Lorient, qui finance l'opération, cherche un moyen de se procurer des mâts à moindre coût. Celles et ceux qui connaissent un chantier naval, une école de voile... qui veut se débarrasser de mâts sont invités à communiquer leur adresse.

Alan AR GAL,
membre du comité du pays de Lorient,
chargé de l'opération
« La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne »



Pays de la Mée : une première réunion publique pleine de promesses

Bro Vaez: un emvod foran kentañ en deus graet berzh



C'est avec un grand plaisir que le comité local du pays de la Mée s'est réuni le samedi 18 janvier dans une salle mise à disposition par la mairie de Sion-les-Mines. Une première pour notre équipe et une réponse favorable des invités avec quelques excusés.

Une douzaine de participants un peu triés sur le volet vu le nombre de places autorisées car la salle nous était offerte gratuitement, et six nouvelles adhésions.

Après le mot de bienvenue, nous avons présenté notre association, Bretagne Réunie, ainsi que le Comité Local du pays de la Mée.

Intervention d'Hamid Attaf sur l'histoire des bagads dans le pays de Châteaubriant. Détails de nos actions à

Bretagne Réunie passées et à venir, questions/réponses.

Dans cette rencontre on s'aperçoit que nous avons de nombreux soutiens mais malheureusement quelques fois une certaine hésitation à participer à nos manifestations (contexte actuel malsain).

Par contre, vu le temps infecte en ce moment (pluie Bretonne), nous avons décidé d'organiser des rencontres amicales dans les mairies, avec les municipalités et surtout les gens qui rentrent dans notre association, plutôt que des War ar Pont.

Galette des rois (de Bretagne evel just!) et bolée de cidre pour clore ce sympathique moment.

Jean BRARD

Langue bretonne : disparition irréversible ?

Ha dieiltro eo steuziañ ar brezhoneg ?



de célébrité, les langues régionales sont une menace pour la République. De son côté, l'Académie française ne reconnaît comme littérature française que les écrits en langue française.

Face à ce constat accablant, face à autant d'ignorance et de bêtise, il n'y a aucune fatalité. Les Bretonnes et les Bretons n'ont rien à attendre d'un État destructeur de leurs langues et de leur identité.

Relever le défi du sauvetage et de la résurrection de la langue bretonne est maintenant de la responsabilité individuelle des Bretonnes et des Bretons. Dans l'histoire récente, beaucoup de peuples, décomplexés par leur passé, ont entrepris avec acharnement de sauver leur héritage linguistique. Le niveau, certes insuffisant, d'élèves apprenant et connaissant le Breton ne peut être sauvegardé et développé que si l'on parle Breton en famille. C'est en famille et avec l'intérêt retrouvé pour cette magnifique langue qu'est le Breton, qu'on arrivera à le sauver, d'autant que l'on dispose maintenant de moyens de plus en plus diversifiés et de plus en plus adaptés à notre temps.

Ne perdons pas espoir et relevons le défi !

Alain Francis PEIGNÉ

L'État français aurait-il gagné ? Après cinq siècles d'hostilité à l'égard de la langue bretonne, voire d'un combat acharné contre cette langue, l'État français peut se réjouir de ce « succès remarquable » : on est passé de 200 000 locuteurs du Breton en 2018 à 100 000 en 2025. De distribution de miettes en reculades et fausses promesses, l'État refuse de se conformer aux textes européens : aucune volonté de mettre en œuvre un véritable plan de sauvetage des langues de l'Hexagone. Bien pire, pour le Président Macron, suivant en cela les élucubrations de quelques intellectuels parisiens en mal

40 ans de cornemuse en Loire-Atlantique : entretien avec Hamid Attaf

Hamid Attaf, 40 vloaz biniaouer e Liger Atlantel

BR : Pouvez-vous en quelques mots vous présenter et décrire votre parcours de vie personnel et professionnel ?

Hamid Attaf : Je suis né en 1951 en Algérie. Je réside à Soudan (44) depuis 1988. J'ai suivi des études d'anglais à Paris et j'ai donc été professeur d'anglais en collège et en lycée. Après quelques années à faire des remplacements à droite et à gauche j'ai été nommé à un poste au lycée Saint-Joseph à Châteaubriant au sein duquel j'ai enseigné pendant environ 30 ans.

Je suis marié. Mon épouse est originaire de Saint-Vincent des Landes et nous avons trois enfants. Tous musiciens. Ils sont même devenus meilleurs que leur père et lui donnent parfois des cours (rires).

BR : Qu'est-ce qui vous a amené à la musique celtique et plus particulièrement la cornemuse ?

Hamid Attaf : Après l'indépendance de l'Algérie, quand nous allions voir des rencontres de foot, il y avait toujours des régiments (algériens) qui jouaient de la cornemuse écossaise en ouverture de match. J'étais fasciné. J'étais très jeune et c'est à ce moment que j'ai attrapé le virus de la musique celtique : bretonne, irlandaise et écossaise. J'ai aujourd'hui 74 ans et il ne m'a jamais quitté...

À mon arrivée à Paris pour mes études d'anglais je me suis en parallèle inscrit aux cours de « langue bretonne et civilisation celtique » ainsi qu'au conservatoire pour y apprendre le solfège pendant deux ans. Puis j'ai commencé à prendre des cours de cornemuse au sein du bagad « Dugelezh breizh » aux Lias dans le 93. Mon premier défilé dans un bagad date de 1979, c'était à Montparnasse !

En 1980, direction la Bretagne en Loire-Atlantique que je n'ai plus quittée.



Avec le CL du pays de la Mée en 2024



Le bagad de Châteaubriant en 1999

BR : Depuis votre arrivée en Loire-Atlantique vous vous êtes donc beaucoup consacré aux musiques bretonne et celtique et à leurs promotions.

Hamid Attaf : Effectivement. Mais cela a commencé avant mon installation en Bretagne : pendant mes études à Paris j'étais moniteur de colonie de vacances. Naturellement j'ai demandé à être envoyé en Bretagne et on m'a proposé un poste à Cap breton... Après avoir donné une petite leçon de géographie j'ai finalement été affecté au Pouliquen.

À mon arrivée ici j'ai joué à Rennes puis à Nantes. Enfin, avec un camarade nous avons décidé de créer notre propre bagad à Châteaubriant. Dans les débuts nous jouions dans la clandestinité car le bagad n'était pas déclaré. Puis au bout d'une semaine nous étions 18 personnes. Et dix ans plus tard 40 musiciens ! Au total, durant ces années nous avons formé 85 musiciens originaires des cinq départements. Avec le bagad de Châteaubriant, nous avons été qualifié deux fois au Festival interceltique de Lorient en 1995 et 1996. Et en 1995 nous avons gagné le premier prix dans la catégorie « Dañs Plinn ».

Je pense que c'est une preuve que la culture bretonne était bien vivante à Châteaubriant. Et c'est toujours le cas !

Enfin, de 1990 à 2007 j'ai été vice président de B.A.S.*

En 2001 j'ai cessé mes activités musicales à Châteaubriant afin de pouvoir créer un deuxième bagad à Soudan.

BR : Vous êtes aujourd'hui une référence dans le pays de La Mée en matière de culture celtique et bretonne.

Hamid Attaf : Disons qu'avec quelques camarades, 3 cornemuses et une bombarde, nous nous efforçons d'être présents dès que c'est possible afin de promouvoir la musique bretonne auprès d'un public le plus large possible.

Ainsi, nous accompagnons le « Tro mée » le 15 août, nous animons les événements du Rotary club et du comité de jumelage Châteaubriant/Athlone (Irlande). Nous intervenons aussi dans les écoles primaires lors des journées irlandaises.

Et enfin, étant adhérent à Bretagne Réunie depuis les années 80, je participe à toutes les activités organisées par le comité local comme les réunions d'information et la foire de Béré.

Propos recueillis par Jean-François MORVAN

** Bodadeg ar sonerion*

Salon des vins et saveurs de Bretagne, un deuxième opus qui tient ses promesses !

Saloñs gwinoù ha saourioù Breizh : promesaoù dalc'het evit an eil gwech !



Le deuxième salon des vins Bretons organisé par le comité local B.R. Saint-Nazaire, s'est tenu le dimanche 16 février dans une salle près des halles. Plusieurs viticulteurs du pays Nantais ont répondu présent.

Un beau temps, des bénévoles enthousiastes et du passage toute la journée. Quelques 300 euros de bénéfice qui serviront à la prochaine édition.

Merci au comité de Saint-Nazaire !

Philippe RENAUD

W.A.P. 1^{er} mars 2025

War ar Pont ar c'hentañ a viz Meurzh

8 participants de 10h00 à midi sur un pont surplombant la 4 voies à Montoir-de-Bretagne, par un beau temps froid avec un petit vent d'est revigorant (!)

Environ 7 500 véhicules touchés (selon le mode de calcul habituel), soit entre 11 000 et 12 000 personnes.

la moitié au moins réagissant positivement (appel de phares, klaxons, salut...), y compris tous les passagers d'un car de tourisme et 2 véhicules de gendarmerie dont l'un est venu voir si tout se passait bien.

très-très peu de gestes négatifs (moins d'une dizaine).

Prochain War ar pont le samedi 5 avril, même heure, même pont, si le temps le permet.

Dominique GOURET



Rendez-vous à tous les 3 et 4 mai à La Championniere, Pont-Saint-Martin

Emgav evit an holl d'an 03 ha 04 a viz Mae e La Championniere, Pont-Marzhin



À l'occasion de l'installation du Gwenn ha Du sur sa propriété, Eric Martin organise deux journées festives avec les associations Bretagne Réunie et Breizh 5/5.

Au programme :

- **SAMEDI** : pose et levée des drapeaux et panneau Breizh 5/5 en musique (11h00), pot de l'amitié, balade en monocycles en direction du village mythique d'anciens pêcheurs du lac de Grand Lieu au village de Passay à la Chevroliere (14h30)
- **DIMANCHE** : premier tour du lac de Grand Lieu en monocycle (de 08h30 à 13h30), remise des prix (16h00)

Renseignements : 06 31 14 12 25

Maryse RENAUDIN

« Le dernier souffle », un film qui vaut le coup « Le dernier souffle » ur film a dalv ar boan



Martine et moi nous sommes allés voir un film... C'est une nouvelle, non ?

Le film c'est « Le dernier souffle » de Costa Gavras avec Denis Podalydès, Kad Merad et Marilyne Canto. Intéressant et pas « senti... menthe à l'eau » larmoyant !

Il nous a été recommandé par des amis parce qu'il cite le produit phare de chez Maxime Chéneau : le Breizh'Cadet (la citation est brève mais chez eux ça a fait tilt... Ils m'ont appelé aussitôt !)

Le vin est mentionné en gros à un tiers du début : une petite dame veut faire une dernière dégustation. Son fils réussi à la faire sortir. Ils envoient une carte postale avec des huîtres au médecin... la carte est lue un peu après... et le Breizh'Cadet est cité. Rien que pour entendre que dans le pays bigouden on mange les huîtres avec du Breizh'Cadet, c'est bref mais ça vaut le coup !

Avec seulement ce titre, je n'aurai sûrement pas été voir le film.

Serge GRANEAU

NOUS RECRUTONS !

Un(e) stagiaire Commercial(e) et Événementiel
Bac + 2/3

- Dynamisme et proactivité
- Bon relationnel et autonomie
- Intérêt pour le secteur numérique
- Maîtrise des outils bureautiques





Assemblée des comités locaux de Bretagne Réunie

Emvod kuzulioù lec'hel Breizh Unvan

Le 17 mai prochain aura lieu à La Roche Du Theil (56), la traditionnelle « Assemblée des comités locaux ».

Ce grand rendez-vous qui se tient tous les deux ans sera l'occasion pour chaque comité local d'exposer ses actions, ses activités et ses projets.



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE :

10h00-10h30, accueil

10h30-12h00, prises de parole des comités

12h00-14h00, repas (14 €, inscriptions et réservations des repas avant le 17 avril par SMS au **06 28 52 73 34** ou par mail : **pannetier.guerande@wanadoo.fr**)

14h00-15h30, travail en 3 ateliers, propositions de thème :
- comment améliorer notre stratégie de communication
- comment augmenter le nombre de nos adhésions
- comment mobiliser les jeunes

15h30-17h00, restitutions des commissions et discussions, conclusion par les coprésidents

17h00-18h00, pot de l'amitié

Michel PANNETIER

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : 8 Rue Arsène Leloup BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX1

Directeur de publication : Alan-Erwan CORAUD

Rédacteur en chef : Jean-François MORVAN

Contributeurs : Daniel GRIMAUD, Jean-Yves BEAUDOUIN, Jean BRARD, Philippe CLÉMENT, Alain Francis PEIGNÉ, Alan-Erwan CORAUD, Maryse RENAUDIN, Christophe JOSSO, Annie POUPON, Dominique GOURET, Alan AR GAL, Michel PANNETIER, Hamid ATTAF, Philippe RENAUD, Serge GRANEAU, Jean-François MORVAN

Traductions : Levenez MORVAN, Ismael MORVAN

Crédits photographiques : Bretagne Réunie.

Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh

Conception : Breizhek Studio

Illustrations : Storyset (Freepik)

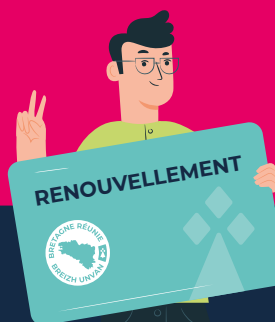
IMPRIMÉ EN BRETAGNE : Imprimerie La Contemporaine
11 Rue Édouard Branly 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX



PENSER À RENOUELER SON ADHÉSION

c'est l'assurance de recevoir
chaque trimestre
chez vous ou par mail
votre Courrier de l'Unité

En nous soutenant, vous contribuez
et participez à la poursuite de nos actions !
Par avance, un grand merci
de votre collaboration !



helloasso



Prochain numéro :
1^{er} juillet 2025

bretagnereunie.bzh

